

# Une remarquable expérience internationale

Jean-Marc Provost, CSV

**B**OGOTÁ évoquera pour longtemps la 2<sup>e</sup> Assemblée générale de la Communauté viatorienne tenue du 2 au 9 février 2011 : 7 jours de session, 55 Viateurs réunis, 15 pays représentés. Comme l'an 2011 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire des Viateurs de Colombie, l'occasion était belle de tenir ces Assises à Bogotá. Une occasion aussi de célébrer avec nos frères et sœurs et de rendre grâce à Dieu!

Dans cette belle fondation de Colombie, quel accueil des Viateurs! Un accueil large comme cette mégapole de 8 millions d'habitants, un accueil magnifique comme ces hautes crêtes montagneuses autour de la capitale. Comment oublier la vue panoramique de Bogotá tout illuminée où, un soir de fraternité, il nous a été donné de monter très haut dans la montagne et de repérer en contrebas, les 3 endroits où travaillent les Viateurs colombiens : les 2 paroisses *San Juan Maria Vianney* et *San Basilio Magno*, et le *Colegio San Viator*.

Outre la fraîcheur, la verdure et la beauté des fleurs, au-delà de l'important contenu de nos assises, nous retiendrons de cette rencontre internationale en cette ville, l'ambiance chaleureuse et fraternelle. Et maintenant, voici un aperçu des propos autour des *trois grands thèmes* retenus par le Conseil général pour cette 2<sup>e</sup> Assemblée générale viatorienne

## I. LA COMMUNAUTÉ VIATORIENNE

- **L'amorce d'une reconfiguration** : la reconnaissance de l'Association en 1978. Depuis ce Chapitre général, il est possible aux Clercs de Saint-Viateur de s'adjoindre des associés laïcs, mariés ou célibataires. Cette ouverture répond aux intuitions et à la vision originelle de notre Fondateur, le P. Louis Querbes. L'arrivée progressive des associés a contribué grandement à ouvrir les communautés locales et à les renouveler dans leur vie spirituelle et communautaire. L'Association était créée, mais il s'agissait toujours de laïcs, associés à la congrégation des Clercs de Saint-Viateur.



Le Centre de spiritualité *Padre Pedro Legaria* à Santa Fe de Bogotá, où s'est tenue la 2<sup>e</sup> Assemblée générale viatorienne. Au-dessus de l'entrée principale, une grande affiche annonçant le 50<sup>e</sup> anniversaire des Viateurs de Colombie : 1961 – 2011

Dans la salle de travail décorée aux couleurs des 15 pays représentés à ces assises, alors que des participants ont déjà pris place, un confrère colombien oriente le P. Général et Benoît Tremblay, le modérateur, vérifie l'ordre du jour auprès d'Alain Ambeault, conseiller général!



- **Une « refondation » de la communauté viatorienne.** Le Chapitre général de 1994 demandait de dépasser la création de l'Association, et de faire progresser dans les mentalités et dans les faits, la référence à une unique Communauté viatorienne composée des religieux et des associés. La reconnaissance de la vocation viatorienne d'associés appelle une « refondation » de la Communauté viatorienne, au sein de laquelle, religieux et associés deviennent dans cette communauté, héritiers du charisme du Fondateur et coresponsables de son développement.

L'expression « Communauté viatorienne » est un nouveau concept qui a pris naissance au Chapitre général de 1994. Il s'agissait bien d'un projet novateur devenu une réalité nouvelle en Église, différente de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, mais en lien étroit avec elle. « La Communauté viatorienne est une réalité qui invite les Viateurs à une nouvelle construction à bâtir ensemble. Un projet de refondation pour aider à enraciner profondément le charisme viatorien dans la culture de la société actuelle. » (Léonard Audet, conférence principale à Bogotá.)

- **Une identité nouvelle.** La Communauté viatorienne, qui intègre des Viateurs religieux et des Viateurs associés, constitue essentiellement une Communauté nouvelle. Tous les membres, religieux et laïcs, ont reçu la même vocation à la vie chrétienne (le baptême) et la vocation particulière à vivre un charisme spécial, celui du père Querbes et des Viateurs. Tous ont aussi reçu une vocation spécifique liée à un état de vie.

#### - Les deux formes d'appartenance

Dans la communauté viatorienne, il y a les *Viateurs religieux*, qui, par la profession religieuse, règlent leur vie sur les conseils évangéliques : le célibat pour le Royaume, la pauvreté dans le partage des biens et l'obéissance. Il y a aussi les *Viateurs associés*, hommes ou femmes, célibataires ou mariés, ministres ordonnés, qui cheminent vers Dieu à travers leur engagement en regard du charisme viatorien.

Cette réalité étant établie, il reste à la faire advenir pleinement chez nous, par une relecture de notre histoire récente et une appropriation du concept et de la réalité de la Communauté viatorienne. Cette finalité fut le premier travail de cette 2<sup>e</sup> Assemblée générale, tenue à Bogotá.

## II. LA CHARTE DE LA COMMUNAUTÉ VIATORIENNE

Proposée *ad experimentum* par le Chapitre général de 2006, la charte de la Communauté viatorienne est « une sorte de *consensus normatif* auquel est arrivé la Communauté viatorienne internationale. Elle décrit notre identité, notre charisme, notre spiritualité et notre apport spécifique à l'Église comme communauté. » (Charte, p.3).

« La charte, disait encore le P. Léonard Audet à Bogotá, est une sorte de guide qui indique les sentiers à prendre pour continuer à vivre fidèlement les intuitions du père Querbes et les inspirations de l'Esprit. Elle est aussi l'expression d'un consensus indiquant la direction que les Viateurs sont invités à prendre pour dessiner l'avenir. »

À Bogotá, les participants ont réexaminé la charte viatorienne, à la lumière de l'expérience des quatre dernières années. Ce travail a permis d'apporter un certain nombre de corrections, de précisions et d'éclaircissements en vue de son approbation lors du Chapitre général de 2012.

Les Viateurs, où qu'ils soient dans le monde, partagent le même charisme hérité de leur fondateur et travaillent ensemble à

à l'évangélisation, à annoncer Jésus-Christ et susciter des communautés où la foi est vécue, approfondie et célébrée. (Const. 8). D'où l'importance d'une solidarité internationale.

## III. LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES VIATEURS

La Communauté viatorienne, présente dans 15 pays, est bel et bien internationale. Cette réalité appelle à une solidarité internationale qui est une ouverture et une promesse de dépassement pour les Viateurs, tous frères et sœurs dans une même communauté d'appartenance.

#### - La solidarité : une priorité

À Bogotá, nous nous sommes sensibilisés à la solidarité internationale. À Bogotá, des horizons nouveaux se sont ouverts. Nous nous sommes ouverts aux diverses façons à travers lesquelles s'exprime et s'incarne le charisme viatorien dans les milieux diversifiés où nous travaillons. Nous avons été touchés par l'action solidaire à l'égard des pays appauvris de nos milieux respectifs.

De Bogotá, nous sommes revenus encore plus frères et sœurs au plan international, plus soudés et interreliés par le même charisme hérité de notre Fondateur. ■



Les participants en pleine séance de travail. Au premier rang, le P. Mark R. Francis, supérieur général et le F. Serge Bationo, du Japon. À l'arrière, M. Denis Beaupré, associé de Rawdon (Canada), le P. Pierre Demierre, supérieur de la délégation de France. Et tout au fond, le F. Pierre Berthelet, du conseil général, le P. Léonard Audet, du Canada, conférencier à cette Assemblée, et le P. Claude Roy, supérieur de la province canadienne.



Entre deux séances de travail, décontractés et souriants, le supérieur au Burkina Faso, le P. Jean-Marc Provost, un canadien, africain d'adoption, officiellement invité à Bogota, et M. Tomoaki Kimura, associé, délégué de la fondation du Japon.